

Rôle écologique du Renard

Législation & position du REN

Le Réseau Ecologie Nature Haute Loire agit pour une nature préservée, permettant à chacun de profiter durablement des services rendus par la biodiversité.



Campagnol terrestre

Le Renard occupe une place importante dans l'écosystème : il est un acteur précieux de la chaîne alimentaire. Comme tout prédateur, le Renard agit sur un grand territoire qu'il défend des autres congénères. Il assure un rôle sanitaire en éliminant les animaux abondants, faibles, malades ou morts, évitant pullulations et épidémies.

C'est un allié précieux de l'agriculture car il consomme entre 3 000 et 8 000 rongeurs par an.

Ainsi, les 3 800 renards détruits chaque année en Haute-Loire permettent, potentiellement, la survie d'au moins 20 millions de micro-mammifères !

Les agriculteurs traitent alors les champs infestés avec de la bromadiolone, qui ne fait pas qu'empoisonner les rats : Renards, Milans, Buses, tous prédateurs de ces derniers sont à leur tour touchés par cet anticoagulant, augmentant ainsi le risque de prolifération.

Selon une étude scientifique (pour la Lorraine, Denis-Richard Blackbourn - 2014), chaque renard fait économiser 2400 € par an aux agriculteurs !



REN 43

Réseau Ecologie Nature de Haute-Loire
8 rue Crozatier
43 000 LE PUY EN VELAY
06.18.29.00.59

contact@ren43.org
www.ren43.org

Le REN 43 est une fédération de 25 associations de Haute-Loire ayant des objectifs d'intérêt général dans les domaines de l'écologie et de la protection de l'environnement. Le REN est le représentant départemental de la FRANE (Fédération Régionale Auvergne Nature Environnement) et de FNE (France Nature Environnement). Ses objectifs sont :

- Préserver l'environnement, la biodiversité et la santé humaine ;
- Promouvoir un mode de développement économe des ressources, de l'énergie et de l'espace ;
- Animer le débat public dans le domaine environnemental en Haute-Loire.

Légalement, quatre raisons peuvent être évoquées pour désinscrire le Renard de la liste départementale des espèces dites « nuisibles » :

1^{ère}, Santé et sécurité publiques : le Renard véhicule moins de maladies que les chats et les chiens (ni rage ni échinococcose en Haute-Loire) et il évite la propagation d'épidémies.

2^{ème}, Protection de la faune et de la flore : l'impact des prédateurs est positif. Il régule les populations d'herbivores, donc protège la végétation et participe à l'équilibre naturel.

3^{ème}, Dommages aux activités agricoles, forestières, et aquacoles : le Renard en est l'un des auxiliaires les plus précieux, car il se nourrit de petits rongeurs qui peuvent abonder dans les cultures.

4^{ème}, Dommages à d'autres formes de propriété : les dommages que le Renard peut causer dans les basses-cours peuvent être aisément évités en adoptant des mesures élémentaires de protection des poulaillers (même pas 2500 € de dégâts déclarés en Haute-Loire en 2014).

Lorsqu'une espèce est classée « nuisible », même sans argument scientifique ou sanitaire, elle peut être détruite toute l'année sans quota.

La destruction des renards est un passe temps honteux, un dévouloir dépassé, qui coûtent chers à la société.

Si peu de dégâts déclarés pour tant de services rendus, justifie-t-il la destruction de 4000 renards par an dans notre département ?



**Le REN 43 est contre la destruction injustifiée des renards.
Il demande l'arrêt immédiat des battues, du piégeage et le massacre des portées !
Il demande l'abandon du classement nuisible de l'espèce dans le département de la Haute-Loire.**



**Laissons vivre le Renard !
Beau mammifère utile à nos campagnes**



www.ren43.org

Mai 2015 - Textes : REN 43 - Conception/réalisation : R. Daumas (REN 43) - Crédits photos : F. Cahez, Renaud Daumas, Jean-Marie et Anne-Marie Hardouin, Jean-Jacques Lallemand, Romain Riols - Imprimé sur papier recyclé chez l'imprimerie Jeanne d'Arc - Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Halte au massacre !

- 4 idées fausses -

Sans aucun argument scientifique, plus de 3800 renards ont été tués pendant la saison de chasse 2013/2014 en Haute-Loire par les chasseurs et les piégeurs (75% en action de chasse dont près de 400 par déterrage, 5% par les gardes assermentés et le reste soit 20% mortalité sans origine déclarée*) ! Pourtant cette espèce prédatrice rend de précieux services à l'agriculture en consommant campagnols, mulots, rats, souris ravageurs des cultures.

Halte au massacre, le Renard est l'allié de nos campagnes !

* source :
Commission
Départementale de la
Chasse et de la Faune
Sauvage

Le Renard

Le Renard roux est un animal essentiellement nocturne, qui peut sortir le jour dans les endroits calmes ou lors de la période du nourrissage des jeunes.

Il vit dans des milieux très diversifiés. Bien qu'il soit carnivore : insectes, invertébrés et surtout 70 à 80% de petits rongeurs, il consomme aussi des végétaux (20% - fruits, baies, champignons).



© FC



© FC

Pour tout savoir...

Quelques sites internet :

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60585
<http://www.aspas-nature.org/campagnes/protection/protegeons-les-renards/>
<http://france-sans-chasse.org/la-faune/le-renard>
<http://www.roc.asso.fr/protection-faune/renard>

Document réalisé
avec le soutien de :



« Les Renards pullulent ! »

Comme chez tout prédateur, la proportion de femelles pouvant mettre bas et le nombre de petits par portée dépendent des ressources alimentaires présentes, des territoires disponibles et des conditions météorologiques. Ainsi les populations de renards sont naturellement régulées.



© FC



© FC

« Ils mangent nos poules ! »

Comme tout animal domestique, les animaux de la ferme ne sont pas censés divaguer (Code rural). Pour éviter les dégâts sur les volailles, il suffit de réaliser un poulailler hermétiquement clos (grillage enterré) et de le fermer chaque soir. Les poules seront aussi à l'abri des chiens divagants qui causent bien plus de préjudices. Les dommages provoqués dans les élevages professionnels par les renards sont presque inexistantes, car les volailles sont généralement placées dans des bâtiments fermés et détenues dans des terrains très bien clôturés.



© RD

© RD

© RD

« Ils détruisent notre petit gibier ! »

Les chasseurs et piégeurs reprochent au Renard d'oser manger « leur gibier ». Ainsi, ils s'emploient activement à les éliminer toute l'année (enfumage, déterrage des portées, piégeage). Si un renard mange à l'occasion une perdrix ou un lapereau imprudent, comme le veulent les lois de la nature, il s'en prend avant tout à quelques-uns des 20 millions d'animaux annuellement élevés et lâchés dans la nature de France par les chasseurs (faisans, perdrix, ...). La raréfaction du « petit gibier » n'est pas due au Renard, mais est une tragique conséquence de l'intensification de l'agriculture : monocultures, traitements chimiques, fauches précoces qui détruisent les nichées, arrachage des haies, qui assureraient gîte et couvert à la faune... mais aussi de l'urbanisation. La chasse du Renard relève plus d'un sport national (600 000 à 1 million de renards tués chaque année !) que d'un combat pour la sauvegarde d'espèces animales.



© JM&AM H

© JLL

« Ils transmettent la rage ! »

Depuis 2001, suite à une campagne de vaccination, la France est exempte de la rage. La destruction des renards, stratégie première, se révéla inefficace.

Dès 2002, les chasseurs, pour justifier la persécution du Renard, mirent en avant une nouvelle maladie : l'échinococcose alvéolaire*. Cette maladie est désormais systématiquement évoquée, alors qu'elle est pourtant absente dans 75% des départements français (dont la Haute-Loire). Chats et chiens constituent une source de contamination bien plus importante que les renards.

* Cet agent infectieux parasite à l'état adulte certains carnivores, le renard et le chien en particulier. La larve de l'échinocoque se développe habituellement dans le foie des rongeurs sauvages, et accidentellement dans le foie de l'homme.